

# **Fonds d'actions indiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions indiennes de la HSBC)**

**Rapport annuel de la direction sur le rendement du  
Fonds**

pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Le 17 avril 2025, le Fonds d'actions indiennes Indigo RBC est devenu un fonds géré par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA Inc.) et a été renommé Fonds d'actions Inde RBC. Pour en savoir plus sur le Fonds d'actions Inde RBC, veuillez consulter le site [rbcgam.com/documentsreglementaires](http://rbcgam.com/documentsreglementaires).



# Fonds d'actions indiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions indiennes de la HSBC)

## Analyse du rendement par la direction

Dans le présent document, les mots *vous*, *votre* et *vos* se rapportent au porteur de parts du Fonds, les mots *nous*, *notre* et *nos* se rapportent à la société RBC Gestion d'actifs Indigo Inc. et le mot *Fonds* désigne le Fonds d'actions indiennes Indigo RBC.

### Introduction

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds fait état des faits saillants financiers, mais ne comprend pas les états financiers annuels complets du Fonds. Il vous est possible d'obtenir un exemplaire des états financiers annuels à titre gracieux sur simple demande en téléphonant au numéro sans frais 1-888-390-3333, sur notre site Web, [www.rbcindigo.com/fr](http://www.rbcindigo.com/fr), sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca), ou en nous écrivant à l'adresse suivante :

RBC Gestion d'actifs Indigo Inc.  
3rd Floor, 885 West Georgia Street  
Vancouver, BC V6C 3E8

Vous pouvez également nous contacter de l'une des façons mentionnées ci-dessus pour obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire, des politiques et des procédures de vote par procuration, le relevé des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

### Objectifs et stratégies de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds est la croissance du capital à long terme.

Pour réaliser ses objectifs, le Fonds investira surtout dans des titres de capitaux propres et des titres liés à des titres de capitaux propres émis par des sociétés ouvertes inscrites ou cotées officiellement à l'une des Bourses de l'Inde, ainsi que dans des titres de sociétés ouvertes qui ont un lien étroit avec ce pays en raison de leurs activités ou de leurs investissements. Afin d'assurer la diversification du portefeuille, le Fonds investit dans des actions ordinaires et privilégiées, des droits, des bons de souscription, des certificats américains d'actions étrangères et dans des certificats internationaux d'actions étrangères émis par des sociétés choisies parmi un large éventail de secteurs. Le Fonds peut détenir une partie de ses avoirs en trésorerie ou en équivalents de trésorerie.

### Risque

Les risques associés à des placements dans le Fonds restent tels qu'ils sont exposés dans le prospectus simplifié des Fonds. Au cours de l'exercice, aucun changement significatif apporté au Fonds n'a eu une incidence sur le niveau de risque global du Fonds.

Le Fonds peut convenir aux investisseurs qui recherchent l'accroissement de leur capital à long terme, qui font des placements à long terme et qui ont une tolérance au risque élevée à l'égard de leur rendement.

### Résultats d'exploitation

Au 31 décembre 2024, l'actif net du Fonds avait augmenté de 13,9 % et était passé de 16,5 millions de dollars à la fin de 2023 à 18,8 millions de dollars. Le rendement positif du portefeuille, en partie contrebalancé par les retraits nets, a donné lieu à une hausse globale de la valeur liquidative.

### Rendement du portefeuille

Les parts de la série investisseurs du Fonds d'actions indiennes Indigo RBC ont augmenté de 20,55 % au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tandis que l'indice MSCI Inde (net) (rendement total) (en dollars canadiens), son indice de référence, a gagné 21,30 % au cours de la même période. Il faut noter que le

rendement du Fonds est présenté après déduction des frais, alors que l'indice de référence ne comporte pas de frais de placement. Il y a lieu de se reporter à la section Rendement passé pour connaître le rendement d'autres séries du Fonds, lequel peut varier en raison des écarts dans les frais de gestion.

Le marché boursier indien a connu des turbulences en 2024, la volatilité s'étant accentuée aux élections générales de mi-année et au cours du quatrième trimestre, en raison des inquiétudes concernant les valorisations boursières et de l'essoufflement des résultats après le troisième trimestre.

Le Fonds a enregistré une performance comparable à celle de son indice de référence, les services financiers ayant contribué le plus au rendement et le secteur des produits industriels y ayant le plus nui.

### Événements récents

L'équipe de gestion du portefeuille estime que l'Inde demeurera relativement résiliente en 2025 grâce à sa stabilité macroéconomique, à la croissance prévue des bénéfices d'environ 15 % alimentée par des facteurs de croissance structurelle (la hausse de la consommation discrétionnaire et le cycle des dépenses d'investissement) et à sa source fiable de capital de risque à l'intérieur du pays qui est à même de soutenir le marché. La corrélation de l'Inde avec les marchés émergents a également diminué au cours des dernières années.

Parmi les risques potentiels au cours des six à douze prochains mois, mentionnons les annonces de politiques gouvernementales chinoises qui pourraient entraîner la rotation des investisseurs étrangers entre les deux marchés, de même que les risques liés au président Donald Trump. En ce qui concerne les risques liés à l'Inde en tant que telle, ils sont toutefois relativement limités par rapport à ceux d'autres marchés de la région. La croissance intérieure à court terme présente également un risque.

Le 28 mars 2024, la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale ») a effectué l'achat de toutes les actions émises et en circulation de la Banque HSBC Canada, ce qui a entraîné un changement de contrôle de Gestion globale d'actifs HSBC (Canada) Limitée. Une fois l'acquisition réalisée, Gestion globale d'actifs HSBC (Canada) Limitée est devenue une filiale en propriété exclusive de la Banque Royale et a été renommée RBC Gestion d'actifs Indigo Inc. (« RBC Indigo »). Tous les anciens Fonds communs de placement de la HSBC et Fonds en gestion commune HSBC sont désormais appelés Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC (collectivement, les « Fonds Indigo RBC ») et ont été renommés.

Par suite de l'acquisition par la Banque Royale de toutes les actions émises et en circulation de la Banque HSBC Canada et du changement de contrôle subséquent de RBC Indigo, la composition du comité d'examen indépendant (« CEI ») a changé. Au 29 mars 2024, le CEI est composé des membres suivants :

Suromitra Sanatan, présidente  
Brenda Eaton, vice-présidente  
Enrique Cuyegkeng, membre

Les parts de série D (et de série DT, le cas échéant) des Fonds sont devenues respectivement des parts de série F (et de série FT) le 27 juin 2024. Les parts de série F (et de série FT) sont offertes aux investisseurs participant à un programme de service moyennant rémunération ou à un programme de compte intégré à frais fixes parrainé par le courtier, et détenant des comptes auprès d'un courtier offrant des services d'exécution d'ordres seulement, y compris auprès de courtiers exécutants et auprès d'autres courtiers où aucune évaluation de la convenance n'est effectuée.

# Fonds d'actions indiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions indiennes de la HSBC)

---

À compter du 27 juin 2024, les frais de gestion des parts de série F du Fonds ont été réduits, passant de 1,25 % à 1,125 %.

À compter du 31 juillet 2024, les parts de série priviléges (et de série priviléges, série T, le cas échéant) du Fonds ne sont plus offertes aux nouveaux investisseurs. Les investisseurs qui détenaient des parts de série priviléges (ou de série priviléges, série T) du Fonds le 31 juillet 2024 peuvent continuer d'effectuer des placements additionnels dans ces séries du même Fonds.

Le 7 janvier 2025, RBC Gestion d'actifs Indigo Inc., gestionnaire du Fonds, a annoncé que le Fonds sera désormais un fonds géré par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (la « transition »). Dans le cadre de la transition, le nom du Fonds changera pour Fonds d'actions Inde RBC. La proposition devrait prendre effet vers le 17 avril 2025. Dans le cadre de la transition, la série institutions du Fonds sera dissoute vers le 17 avril 2025. De plus, les séries investisseurs et privilégiés libellées en dollars américains du Fonds seront dissoutes et le service d'acquisition en dollars américains utilisé pour ces séries du Fonds ne sera plus offert à partir du 17 avril 2025 environ.

## Opérations entre parties liées

Nous pouvons, à l'occasion, conclure des opérations ou des ententes avec d'autres membres de la Banque Royale ou les visant, ou avec d'autres personnes ou sociétés associées ou liées à nous, aux sous-conseillers ou au Fonds ou les visant. Le Fonds conclut ces opérations en se fondant sur la recommandation positive ou l'approbation donnée par le comité d'examen indépendant du Fonds. La recommandation positive ou l'approbation est émise à la condition que les opérations soient conclues conformément à nos politiques sur ces opérations entre parties liées. Pour de plus amples renseignements généraux sur les personnes liées au Fonds et sur les types d'opérations visées, il y a lieu de se reporter au prospectus simplifié des Fonds.

Voici un résumé des opérations ou des ententes actuelles avec des entités liées à nous ou au Fonds.

### Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en placement

Nous sommes le gestionnaire, le fiduciaire et le conseiller en placement principal du Fonds. À titre de gestionnaire, nous gérons l'ensemble des activités et l'exploitation du Fonds. À titre de fiduciaire, nous détenons en votre nom le titre de propriété du Fonds. À titre de conseiller en placement principal, nous offrons des conseils sur les placements et des services de gestion de portefeuille au Fonds. Le Fonds nous verse pour ces services, sauf pour la série institutions, des honoraires dont le montant est fondé sur les actifs sous gestion, calculé quotidiennement et versé tous les mois. Pour la série institutions, nous recevons de votre part ou de la part de votre représentant des honoraires pour ces services dont le montant est fondé sur les actifs sous gestion.

Nous avons conclu une entente visant des services de sous-conseiller avec HSBC Global Asset Management (Singapore) Limited, une société liée jusqu'au 28 mars 2024, aux termes de laquelle HSBC Global Asset Management (Singapore) Limited fournit des conseils de placement et des services de gestion de portefeuille au Fonds. Nous versons à HSBC Global Asset Management (Singapore) Limited des honoraires dont le montant est fondé sur les actifs sous gestion et qui sont calculés quotidiennement et versés tous les trimestres. Pour obtenir de plus amples renseignements sur notre capacité de retenir les services de sous-conseillers, il y a lieu de se reporter à la rubrique Responsabilité de l'administration des Fonds communs de placement du prospectus simplifié des Fonds.

### Placeurs

Fonds d'investissement Royal Inc., à titre de placeur principal, ainsi que RBC Placements en Direct Inc. et RBC Dominion valeurs mobilières Inc., à titre de courtiers participants, peuvent placer les parts de certaines séries du Fonds. Les courtiers, à l'exception de ceux qui offrent des services d'exécution d'ordres seulement, pourraient recevoir une commission de suivi basée sur la valeur totale des placements de leurs clients dans les parts de certaines séries du Fonds.

### Autres opérations entre parties liées

En vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, le Fonds s'appuie sur l'approbation ou la recommandation positive, sous forme d'instructions permanentes du comité d'examen indépendant en ce qui concerne une ou plusieurs des opérations suivantes avec des parties liées :

#### *Opérations avec une partie liée*

- a) opérations de titres d'une personne liée;
- b) placements dans des titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi à titre de preneur ferme au cours du placement de tels titres et au cours de la période de 60 jours suivant la conclusion de cet appel public à l'épargne;
- c) achats de titres de capitaux propres et de titres de créance auprès d'un courtier lié agissant pour son propre compte ou ventes à celui-ci;
- d) achats de titres d'un émetteur auprès d'un fonds d'investissement ou d'un compte géré par RBC Indigo ou ventes à ceux-ci.

Les directives permanentes applicables exigent que les opérations avec une partie liée soient conclues conformément aux politiques de RBC Indigo et que RBC Indigo informe le comité d'examen indépendant de toute violation importante des directives permanentes. Les politiques de RBC Indigo exigent qu'une décision relativement à un placement en ce qui concerne les opérations avec une partie liée i) soit rendue sans l'intervention d'une partie liée, d'un membre de son groupe ou d'une personne qui a des liens avec la partie liée, et sans tenir compte d'une question pertinente pour une partie liée, un membre de son groupe ou une personne qui a des liens avec la partie liée; ii) représente l'appréciation professionnelle du gestionnaire de portefeuille, sans tenir compte de questions autres que l'intérêt fondamental du Fonds; iii) soit conforme aux politiques et aux procédures de RBC Indigo; iv) produise un résultat juste et raisonnable pour le Fonds. Avant le 28 mars 2024, les parties liées comprenaient HSBC Holdings plc et ses sociétés affiliées. Après le 28 mars 2024, les parties liées comprenaient la Banque Royale et ses sociétés affiliées, ainsi que HSBC Holdings plc et ses sociétés affiliées lorsque le sous-conseiller du Fonds est une société affiliée de HSBC Holdings plc.

### Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les cinq derniers exercices. Ces renseignements sont tirés des états financiers annuels audités du Fonds. Ils sont établis conformément aux règlements en vigueur. C'est pourquoi les chiffres figurant dans ces tableaux peuvent ne pas concorder, car l'augmentation ou la diminution de l'actif net découlant de l'exploitation est calculée en fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice, alors que tous les autres chiffres sont basés sur le nombre réel de parts en circulation à la date indiquée.

# Fonds d'actions indiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions indiennes de la HSBC)

## Fonds d'actions indiennes Indigo RBC - Série investisseurs - Actif net par part<sup>1)</sup>

Exercice(s) clos le(s) 31 décembre

	2024	2023	2022	2021	2020
<b>Actif net par part à l'ouverture de l'exercice<sup>2)</sup></b>	16,82 \$	14,53 \$	15,50 \$	12,36 \$	11,61 \$
<b>Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation</b>					
Total des produits	0,18	0,28	0,14	0,10	0,10
Total des charges	(0,67)	(0,54)	(0,46)	(0,49)	(0,32)
Profits réalisés (pertes réalisées)	3,09	1,38	0,99	1,73	0,20
Profits latents (pertes latentes)	0,92	1,12	(1,80)	1,84	0,62
<b>Augmentation (diminution) totale découlant de l'exploitation<sup>2)</sup></b>	3,52 \$	2,24 \$	(1,13 \$)	3,18 \$	0,60 \$
<b>Distributions aux porteurs de parts</b>					
Revenu de placement net (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—
Dividendes	—	—	—	—	—
Gains en capital	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	—	—	—	—	—
<b>Distributions annuelles totales<sup>2), 3)</sup></b>	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
<b>Actif net par part au 31 décembre de l'exercice indiqué<sup>2)</sup></b>	20,28 \$	16,82 \$	14,53 \$	15,50 \$	12,36 \$

## Ratios et données supplémentaires

	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>4)</sup>	12 610 \$	11 337 \$	10 532 \$	13 903 \$	12 517 \$
Parts en circulation (en milliers) <sup>4)</sup>	622	674	725	897	1 013
Ratio des frais de gestion (« RFG ») <sup>5)</sup>	3,14 %	3,24 %	2,94 %	3,28 %	3,11 %
RFG avant les frais visés par une renonciation ou absorbés <sup>5)</sup>	3,14 %	3,24 %	3,00 %	3,56 %	3,95 %
Ratio des frais d'opérations <sup>6)</sup>	0,13 %	0,13 %	0,09 %	0,16 %	0,21 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>7)</sup>	37,24 %	33,18 %	16,97 %	37,72 %	41,32 %
Valeur liquidative totale par part <sup>4)</sup>	20,28 \$	16,82 \$	14,53 \$	15,50 \$	12,36 \$

## Fonds d'actions indiennes Indigo RBC - Série F\* - Actif net par part<sup>1)</sup>

Exercice(s) clos le(s) 31 décembre

	2024	2023	2022	2021	2020
<b>Actif net par part à l'ouverture de l'exercice<sup>2)</sup></b>	11,04 \$	9,43 \$	10,08 \$*	— \$	— \$
<b>Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation</b>					
Total des produits	0,12	0,18	0,11	—	—
Total des charges	(0,27)	(0,22)	(0,19)	—	—
Profits réalisés (pertes réalisées)	2,08	0,90	0,63	—	—
Profits latents (pertes latentes)	0,45	0,76	(0,43)	—	—
<b>Augmentation (diminution) totale découlant de l'exploitation<sup>2)</sup></b>	2,38 \$	1,62 \$	0,12 \$	— \$	— \$
<b>Distributions aux porteurs de parts</b>					
Revenu de placement net (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—
Dividendes	—	—	—	—	—
Gains en capital	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	—	—	—	—	—
<b>Distributions annuelles totales<sup>2), 3)</sup></b>	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
<b>Actif net par part au 31 décembre de l'exercice indiqué<sup>2)</sup></b>	13,47 \$	11,04 \$	9,43 \$	— \$	— \$

## Ratios et données supplémentaires

	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>4)</sup>	4 327 \$	3 193 \$	2 811 \$	— \$	— \$
Parts en circulation (en milliers) <sup>4)</sup>	321	289	298	—	—
Ratio des frais de gestion (« RFG ») <sup>5)</sup>	1,94 %	2,13 %	1,96 %	—	—
RFG avant les frais visés par une renonciation ou absorbés <sup>5)</sup>	1,94 %	2,13 %	2,02 %	—	—
Ratio des frais d'opérations <sup>6)</sup>	0,13 %	0,13 %	0,09 %	—	—
Taux de rotation du portefeuille <sup>7)</sup>	37,24 %	33,18 %	16,97 %	—	—
Valeur liquidative totale par part <sup>4)</sup>	13,47 \$	11,04 \$	9,43 \$	— \$	— \$

\* Le 27 juin 2024, la série D a été renommée série F. Date de création de la série : le 2 février 2022.

# Fonds d'actions indiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions indiennes de la HSBC)

Fonds d'actions indiennes Indigo RBC - Série priviléges - Actif net par part<sup>1)</sup>

Exercice(s) clos le(s) 31 décembre

	2024*	2023	2022	2021	2020
<b>Actif net par part à l'ouverture de l'exercice<sup>2)</sup></b>	16,77 \$	14,41 \$	15,29 \$	12,12 \$	11,33 \$
<b>Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation</b>					
Total des produits	0,19	0,28	0,12	0,10	0,09
Total des charges	(0,58)	(0,46)	(0,37)	(0,42)	(0,26)
Profits réalisés (pertes réalisées)	3,01	1,37	0,94	1,66	0,08
Profits latents (pertes latentes)	0,94	0,98	(2,29)	1,69	0,93
<b>Augmentation (diminution) totale découlant de l'exploitation<sup>2)</sup></b>	3,56 \$	2,17 \$	(1,60) \$	3,03 \$	0,84 \$
<b>Distributions aux porteurs de parts</b>					
Revenu de placement net (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—
Dividendes	—	—	—	—	—
Gains en capital	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	—	—	—	—	—
<b>Distributions annuelles totales<sup>2), 3)</sup></b>	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$
<b>Actif net par part au 31 décembre de l'exercice indiqué<sup>2)</sup></b>	20,30 \$	16,77 \$	14,41 \$	15,29 \$	12,12 \$

## Ratios et données supplémentaires

	2024*	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>4)</sup>	1 836 \$	1 947 \$	1 907 \$	4 248 \$	3 007 \$
Parts en circulation (en milliers) <sup>4)</sup>	90	116	132	278	248
Ratio des frais de gestion (« RFG ») <sup>5)</sup>	2,72 %	2,71 %	2,36 %	2,78 %	2,62 %
RFG avant les frais visés par une renonciation ou absorbés <sup>5)</sup>	2,77 %	2,78 %	2,43 %	3,12 %	3,46 %
Ratio des frais d'opérations <sup>6)</sup>	0,13 %	0,13 %	0,09 %	0,16 %	0,21 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>7)</sup>	37,24 %	33,18 %	16,97 %	37,72 %	41,32 %
Valeur liquidative totale par part <sup>4)</sup>	20,30 \$	16,77 \$	14,41 \$	15,29 \$	12,12 \$

\* Depuis le 31 juillet 2024, la série priviléges n'est plus offerte aux nouveaux investisseurs.

Fonds d'actions indiennes Indigo RBC - Série gestionnaires - Actif net par part<sup>1)</sup>

Exercice(s) clos le(s) 31 décembre

	2024	2023	2022	2021*	2020
<b>Actif net par part à l'ouverture de l'exercice<sup>2)</sup></b>	19,46 \$	16,64 \$	17,56 \$	13,86 \$	12,88 \$
<b>Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation</b>					
Total des produits	0,19	0,24	0,16	0,12	0,10
Total des charges	(0,54)	(0,41)	(0,34)	(0,37)	(0,24)
Profits réalisés (pertes réalisées)	3,95	2,00	1,13	1,94	0,50
Profits latents (pertes latentes)	0,29	(0,08)	(1,87)	1,95	3,37
<b>Augmentation (diminution) totale découlant de l'exploitation<sup>2)</sup></b>	3,89 \$	1,75 \$	(0,92) \$	3,64 \$	3,73 \$
<b>Distributions aux porteurs de parts</b>					
Revenu de placement net (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—
Dividendes	—	—	—	—	—
Gains en capital	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	—	—	—	—	—
<b>Distributions annuelles totales<sup>2), 3)</sup></b>	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$
<b>Actif net par part au 31 décembre de l'exercice indiqué<sup>2)</sup></b>	23,84 \$	19,46 \$	16,64 \$	17,56 \$	13,86 \$

## Ratios et données supplémentaires

	2024	2023	2022	2021*	2020
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>4)</sup>	67 \$	31 \$	159 \$	168 \$	256 \$
Parts en circulation (en milliers) <sup>4)</sup>	3	2	10	10	18
Ratio des frais de gestion (« RFG ») <sup>5)</sup>	2,09 %	2,11 %	1,85 %	2,12 %	2,07 %
RFG avant les frais visés par une renonciation ou absorbés <sup>5)</sup>	2,20 %	2,21 %	2,33 %	2,82 %	3,13 %
Ratio des frais d'opérations <sup>6)</sup>	0,13 %	0,13 %	0,09 %	0,16 %	0,21 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>7)</sup>	37,24 %	33,18 %	16,97 %	37,72 %	41,32 %
Valeur liquidative totale par part <sup>4)</sup>	23,84 \$	19,46 \$	16,64 \$	17,56 \$	13,86 \$

\* Depuis le 6 décembre 2021, la série gestionnaires n'est plus offerte aux nouveaux investisseurs.

# Fonds d'actions indiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions indiennes de la HSBC)

## Fonds d'actions indiennes Indigo RBC - Série institutions -

Actif net par part<sup>1)</sup>

Exercice(s) clos le(s) 31 décembre

	2024**	2023**	2022	2021	2020
<b>Actif net par part à l'ouverture de l'exercice<sup>2)</sup></b>	-\$	-\$	19,77 \$	15,39 \$	14,12 \$
<b>Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation</b>					
Total des produits	-	-	0,27	0,13	0,12
Total des charges	-	-	(0,21)	(0,20)	(0,09)
Profits réalisés (pertes réalisées)	-	-	1,22	2,16	(0,03)
Profits latents (pertes latentes)	-	-	(0,76)	2,29	(0,08)
<b>Augmentation (diminution) totale découlant de l'exploitation<sup>2)</sup></b>	-\$	-\$	0,52 \$	4,38 \$	(0,08) \$
<b>Distributions aux porteurs de parts</b>					
Revenu de placement net (sauf les dividendes)	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
<b>Distributions annuelles totales<sup>2), 3)</sup></b>	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$
<b>Actif net par part au 31 décembre de l'exercice indiqué<sup>2)</sup></b>	-\$	-\$	18,94 \$	19,77 \$	15,39 \$

## Ratios et données supplémentaires

	2024**	2023**	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>4)</sup>	-\$	-\$	4 \$	33 \$	26 \$
Parts en circulation (en milliers) <sup>4)</sup>	-	-	-*	2	2
Ratio des frais de gestion (« RFG ») <sup>5)</sup>	-	-	0,81 %	0,85 %	0,71 %
RFG avant les frais visés par une renonciation ou absorbés <sup>5)</sup>	-	-	2,28 %	5,26 %	2,64 %
Ratio des frais d'opérations <sup>6)</sup>	-	-	0,09 %	0,16 %	0,21 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>7)</sup>	-	-	16,97 %	37,72 %	41,32 %
Valeur liquidative totale par part <sup>4)</sup>	-\$	-\$	18,94 \$	19,77 \$	15,39 \$

\* Montant inférieur à mille.

\*\* Toutes les parts de série institutions ont été rachetées au cours de 2023 et de 2024.

Cette série demeure cependant offerte à la clôture de la période.

- 1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les soldes ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS »). Aux termes des IFRS, l'actif net par part présenté dans les états financiers correspond à la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts.

2) L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts de la série considérée en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution de l'actif net par part découlant de l'exploitation est calculée en fonction du nombre moyen pondéré de parts de la série considérée en circulation au cours de l'exercice.

3) Les distributions sont automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que le porteur de parts ne se retire du régime de réinvestissement automatique des distributions en nous en avisant par écrit.

4) Ces renseignements ont été établis au 31 décembre de l'exercice indiqué.

5) Le RFG est établi d'après le total des charges de l'exercice indiqué (y compris une partie des charges d'exploitation de tout fonds sous-jacent détenu en proportion des avoirs que le Fonds détient dans les autres fonds et à l'exclusion des distributions, des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice. Le RFG peut varier d'un fonds commun de placement à l'autre et d'une série de parts à l'autre. Nous pouvons avoir renoncé à certains frais et charges ou absorbé certains frais et charges que le Fonds aurait normalement dû payer. Nous décidons à notre seul gré du montant des frais auxquels nous renonçons ou que nous prenons en charge, et nous pouvons mettre fin à cette mesure en tout temps. Veuillez lire le prospectus, l'aperçu du Fonds et d'autres documents d'information pour obtenir de plus amples renseignements.

6) Le ratio des frais d'opérations représente le total des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice.

7) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en placement du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux est calculé en fonction du montant des achats ou des ventes de titres, selon le moins élevé des deux, divisé par la valeur marchande moyenne pondérée des titres en portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.

## Frais de gestion

Les frais de gestion pour chaque série, sauf pour la série institutions, sont calculés en pourcentage de la valeur liquidative quotidienne de cette série. Ces frais ont été utilisés pour payer la gestion du portefeuille de placements, les analyses et les recommandations en matière de placements, la prise des décisions en matière de placements, la négociation des ententes de courtage pour l'achat et la vente des placements en portefeuille, le placement des titres du Fonds, la commercialisation et la promotion du Fonds ainsi que l'organisation ou la prestation d'autres services. Dans certains cas, nous pourrions renoncer à notre droit de recevoir une partie des frais de gestion payables.

	Frais de gestion		
	annuels	Frais de distribution	Autres <sup>1</sup>
Série investisseurs	2,25 %	39 %	61 %
Série F <sup>3</sup>	1,125 %	—	100 %
Série privilégiés	1,75 %	36 %	64 %
Série gestionnaires	1,125 %	—	100 %
Série institutions <sup>2</sup>	s.o.	s.o.	s.o.

<sup>1</sup> Comprend tous les coûts liés à la gestion, au fiduciaire, aux services de conseils en investissement, à l'administration générale et aux bénéfices

<sup>2</sup> Vous ne payez pas de frais de gestion intégrés sur votre placement dans les parts de série institutions des Fonds communs de placement. Vous devez plutôt payer à votre représentant les frais de gestion de placements, qui découlent de la gestion discrétionnaire de votre portefeuille.

<sup>3</sup> Le 27 juin 2024, les frais de gestion des parts de série F du Fonds ont été réduits, passant de 1,25 % à 1,125 %.

# Fonds d'actions indiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions indiennes de la HSBC)

## Rendement passé

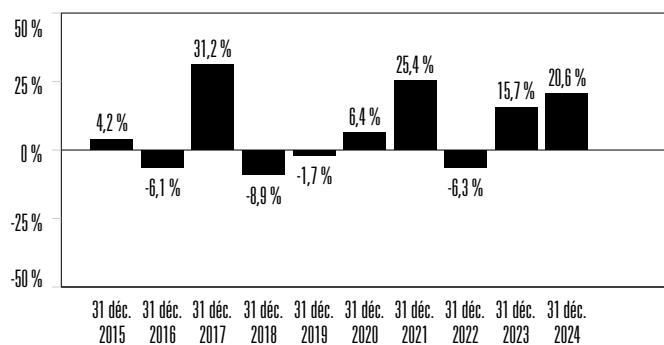
Les renseignements présentés sur le rendement supposent que toutes les distributions faites par le Fonds dans les exercices indiqués ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds. Ces renseignements ne tiennent pas compte des frais d'acquisition et de rachat, des frais de placement, des frais facultatifs ou des frais qui peuvent vous être imposés à l'extérieur du Fonds ni de l'effet de tout impôt sur le résultat que vous pourriez devoir payer en raison de votre placement dans le Fonds, et qui auraient réduit le rendement. Le rendement des différentes séries du Fonds peut varier pour plusieurs raisons, notamment en ce qui a trait aux écarts dans les frais de gestion. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

## Rendements annuels

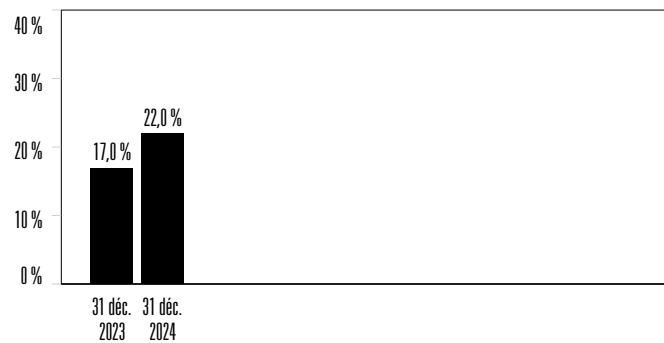
Exercices clos les 31 décembre

Les graphiques ci-après présentent le rendement annuel obtenu par le Fonds pour les exercices indiqués et montrent la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ces graphiques montrent le taux de croissance ou de décroissance, au dernier jour d'un exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de cet exercice.

### Rendements annuels – série investisseurs

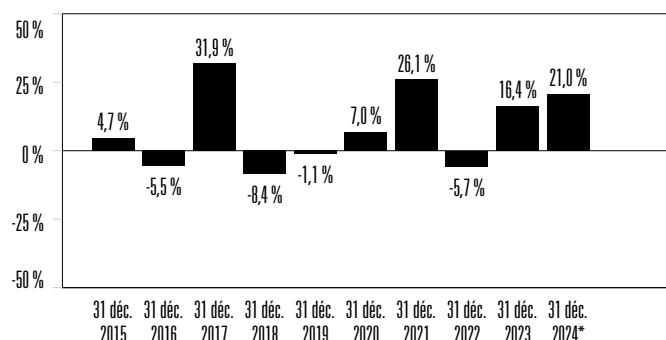


### Rendements annuels – série F\*



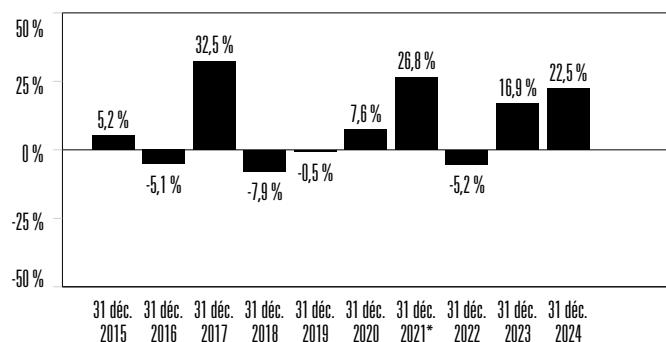
\* Le 27 juin 2024, la série D a été renommée série F.

### Rendements annuels – série priviléges



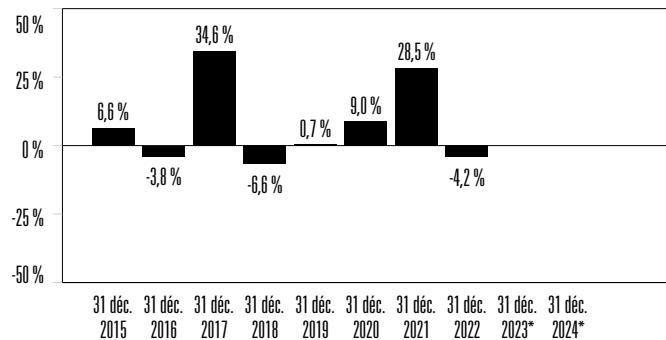
\* Depuis le 31 juillet 2024, la série priviléges n'est plus offerte aux nouveaux investisseurs.

### Rendements annuels – série gestionnaires



\* Depuis le 6 décembre 2021, la série gestionnaires n'est plus offerte aux nouveaux investisseurs.

### Rendements annuels – série institutions



\* Toutes les parts de série institutions ont été rachetées au cours de 2023 et de 2024.

## Rendements composés annuels

### Exercice clos le 31 décembre 2024

Les tableaux ci-après donnent le rendement composé annuel global historique du Fonds pour les exercices indiqués ainsi que celui des indices de référence au cours de la même période.

Le nouvel indice de référence est l'indice MSCI India (rendement total) (net) (en dollars canadiens). Le nouvel indice de référence mesure le rendement des sociétés à grande et à moyenne capitalisation du marché indien. Le rendement de cet indice est établi en dollars américains et il a été converti en dollars canadiens.

# Fonds d'actions indiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions indiennes de la HSBC)

L'ancien indice de référence était l'indice S&P/IFCI India (rendement total) (en dollars canadiens). Cet indice mesure le rendement d'actions négociées en Inde. Le rendement de cet indice est établi en dollars américains et il a été converti en dollars canadiens.

Le nouvel indice de référence se concentre davantage sur les sociétés à grande capitalisation du marché boursier indien, qui correspondent mieux au Fonds.

## Série investisseurs

	<b>1 an</b>	<b>3 ans</b>	<b>5 ans</b>	<b>10ans</b>
Fonds d'actions indiennes Indigo RBC	20,55 %	9,36 %	11,80 %	7,22 %
Indice MSCI India (rendement total) (net) (\$ CA)	21,30 %	12,08 %	14,88 %	11,11 %
Indice S&P/IFCI India (rendement total) (\$ CA)	24,54 %	14,77 %	17,66 %	13,40 %

## Série F

	<b>Depuis la création</b>	<b>1 an</b>
Fonds d'actions indiennes Indigo RBC	13,92 %	22,01 %
Indice MSCI India (rendement total) (net) (\$ CA)	14,82 %	21,30 %
Indice S&P/IFCI India (rendement total) (\$ CA)	18,08 %	24,54 %

## Série priviléges

	<b>1 an</b>	<b>3 ans</b>	<b>5 ans</b>	<b>10ans</b>
Fonds d'actions indiennes Indigo RBC	7,80 %	12,37 %	9,91 %	21,04 %
Indice MSCI India (rendement total) (net) (\$ CA)	11,11 %	14,88 %	12,08 %	21,30 %
Indice S&P/IFCI India (rendement total) (\$ CA)	13,40 %	17,66 %	14,77 %	24,54 %

## Série gestionnaires

	<b>1 an</b>	<b>3 ans</b>	<b>5 ans</b>	<b>10ans</b>
Fonds d'actions indiennes Indigo RBC	8,41 %	13,10 %	10,72 %	22,53 %
Indice MSCI India (rendement total) (net) (\$ CA)	11,11 %	14,88 %	12,08 %	21,30 %
Indice S&P/IFCI India (rendement total) (\$ CA)	13,40 %	17,66 %	14,77 %	24,54 %

- 1) Comme les données relatives à plusieurs des indices de référence ne sont fournies que mensuellement, les données relatives au rendement des Fonds Indigo RBC et aux indices de référence sont calculées à partir de valeurs établies en date de la fin du premier mois d'existence du Fonds.
- 2) Il y a lieu de se reporter à la rubrique Résultats d'exploitation du présent rapport pour obtenir une analyse des placements et la performance relative du Fonds par rapport à son indice de référence.

## Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2024

### Répartition sectorielle

	<b>Pourcentage de la VL</b>
Services financiers	31,0 %
Technologies de l'information	16,2 %
Produits de consommation discrétionnaire	14,6 %
Produits industriels	10,1 %
Énergie	7,2 %
Matières	6,7 %
Soins de santé	4,9 %
Services de communication	3,9 %
Produits de consommation courante	2,2 %
Immobilier	1,6 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,6 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>

### Les 25 placements les plus importants

	<b>Pourcentage de la VL</b>
HDFC Bank Limited	7,4 %
Reliance Industries Limited	7,2 %
ICICI Bank Limited	6,0 %
DLF Limited	4,6 %
Larsen & Toubro Limited	4,4 %
Varun Beverages Limited	3,8 %
Sun Pharmaceutical Industries Limited	3,7 %
Zomato Limited	3,6 %
Infosys Limited	3,5 %
Bharti Airtel Limited	3,3 %
PB Fintech Limited	3,2 %
Infosys Limited, CAAÉ	2,9 %
UltraTech Cement Limited	2,7 %
Multi Commodity Exchange of India Limited	2,7 %
State Bank of India	2,3 %
Axis Bank Limited	2,2 %

# Fonds d'actions indiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions indiennes de la HSBC)

---

## Les 25 placements les plus importants

	Pourcentage de la VL
Jindal Steel & Power Limited	2,2 %
Titan Company Limited	2,2 %
Godrej Consumer Products Limited	2,1 %
Apollo Hospitals Enterprise Limited	2,1 %
Cognizant Technology Solutions Corporation, catégorie A	1,9 %
Bharat Electronics Limited	1,7 %
Hindustan Unilever Limited	1,7 %
SBI Cards & Payment Services Limited	1,6 %
Maruti Suzuki India Limited	1,6 %
<b>Total des 25 placements les plus importants</b>	<b>80,6 %</b>

L'aperçu du portefeuille pourrait varier en fonction des opérations de portefeuille effectuées dans le cadre de la gestion du Fonds et est disponible sur une base trimestrielle. Tous les tableaux de répartition géographique présentés sont établis en fonction du pays où est situé le siège social.

# Fonds d'actions indiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions indiennes de la HSBC)

---

## Sources et avis de non-responsabilité relatifs aux indices

L'indice BofA US Corp Single A rated 1-10 Yr (en dollars américains), l'indice ICE BofA BB-B Global High Yield Bond Constrained (couvert par rapport au dollar canadien) et l'indice ICE BofA Global Inflation-Linked Government Alternative Weighting Scheme Custom (couvert par rapport au dollar canadien) (l'« indice ») EST UN PRODUIT DE ICE DATA INDICES, LLC (« ICE DATA ») ET EST UTILISÉ AVEC PERMISSION. ICE<sup>MD</sup> EST UNE MARQUE DÉPOSÉE DE ICE DATA OU DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES. ICE DATA, SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET LEURS TIERS FOURNISSEURS RESPECTIFS SE DÉGAGENT DE TOUTE RESPONSABILITÉ ET PROMESSE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN OBJECTIF OU À UN USAGE PARTICULIER, Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LES INDICES, LES DONNÉES RELATIVES AUX INDICES ET TOUTE DONNÉE COMPRISE DANS LES INDICES, QUI Y EST LIÉE OU QUI EN DÉCOULE. ICE DATA, SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET LEURS TIERS FOURNISSEURS RESPECTIFS NE SAURAIENT ÊTRE TENUS DE VERSER DES DOMMAGES-INTÉRÊTS OU D'ASSUMER UNE QUELCONQUE RESPONSABILITÉ AU TITRE DU CARACTÈRE ADÉQUAT, DE L'EXACTITUDE, DE LA PRÉSENTATION EN TEMPS OPPORTUN OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DES INDICES, DE LEURS DONNÉES OU DE LEURS COMPOSANTES, ET LES INDICES, LEURS DONNÉES ET LEURS COMPOSANTES SONT FOURNIS TELS QUELS ET LEUR UTILISATION EST À VOS PROPRES RISQUES. L'AJOUT D'UN TITRE DANS UN INDICE NE CONSTITUE PAS UNE RECOMMANDATION DE ICE DATA QUANT À L'ACHAT, À LA VENTE OU À LA DÉTENTION DE CE TITRE NI N'EST RÉPUTÉ ÊTRE UN CONSEIL EN MATIÈRE DE PLACEMENTS. ICE DATA, SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET LEURS TIERS FOURNISSEURS RESPECTIFS N'ENDOSENT, NE SOUTIENNENT NI NE RECOMMANDENT RBC GESTION D'ACTIFS INDIGO, NI AUCUN DE SES PRODUITS OU SERVICES.

Bien que les renseignements présentés aient été obtenus de sources jugées fiables, J.P. Morgan n'en garantit pas l'exhaustivité ni l'exactitude. L'indice est utilisé avec permission. L'indice ne saurait être copié, utilisé ou distribué sans l'autorisation écrite préalable de J.P. Morgan. Copyright 2025, J.P. Morgan Chase & Co. Tous droits réservés.

Le Fonds conservateur diversifié Indigo RBC, le Fonds conservateur modéré diversifié Indigo RBC, le Fonds équilibré diversifié Indigo RBC, le Fonds de croissance diversifié Indigo RBC, le Fonds de croissance dynamique diversifié Indigo RBC, le Fonds stratégique conservateur Indigo RBC, le Fonds stratégique conservateur modéré Indigo RBC, le Fonds stratégique équilibré Indigo RBC, le Fonds stratégique de croissance Indigo RBC, le Fonds stratégique de croissance dynamique Indigo RBC, le Fonds du marché monétaire canadien Indigo RBC, le Fonds du marché monétaire en dollars US Indigo RBC (en dollars américains), le Fonds en prêts hypothécaires Indigo RBC, le Fonds d'obligations canadiennes Indigo RBC, le Fonds en obligations canadiennes à court/moyen terme Indigo RBC, le Fonds de revenu mensuel Indigo RBC, le Fonds équilibré canadien Indigo RBC, le Fonds d'actions américaines Indigo RBC, le Fonds en gestion commune marché monétaire canadien Indigo RBC, le Fonds en gestion commune prêts hypothécaires Indigo RBC, le Fonds en gestion commune obligations canadiennes Indigo RBC et le Fonds en gestion commune mondial en actions immobilières Indigo RBC (le « produit ») a été conçu uniquement par RBC Gestion d'actifs Indigo. London Stock Exchange Group plc et les sociétés de son groupe (collectivement, le « LSE Group ») n'est pas lié au produit et ne le parraine pas ni ne l'appuie, n'en fait la promotion ou ne vend ses parts. FTSE Russell est un nom commercial de certaines sociétés du LSE Group.

Tous les droits associés à l'indice FTSE Russell (l'« indice ») reposent dans la société pertinente du LSE Group qui détient l'indice. FTSE<sup>MD</sup>, Russell<sup>MD</sup> et FTSE Russell<sup>MD</sup> sont des marques de commerce de la société pertinente du LSE Group et sont utilisées par toute société du LSE Group sous licence.

L'indice est calculé par ou au nom de FTSE International Limited, FTSE Fixed Income, LLC, de ses sociétés affiliées, de son mandataire ou de ses partenaires. Le LSE Group n'accepte aucune responsabilité quelle qu'elle soit envers toute personne découlant a) de l'utilisation ou de la confiance accordée à toute erreur contenue dans l'indice ou b) d'un placement dans le Fonds ou de l'exploitation du Fonds. Le LSE Group ne fait aucune déclaration, affirmation ou prédition et ne donne aucune garantie quant aux résultats devant être obtenus de l'utilisation du produit ou du caractère approprié de l'indice aux fins pour lesquelles il est utilisé à l'égard de RBC Gestion d'actifs Indigo.

L'information provenant de MSCI ne peut être utilisée qu'à des fins internes, ne peut être reproduite ou redistribuée sous toute forme, ni ne peut être utilisée comme fondement ou composante pour tout instrument financier, produit ou indice. L'information de MSCI ne doit pas être considérée comme un conseil de placement ou une recommandation de faire ou de s'abstenir de prendre toute décision de placement, et personne ne devrait y accorder une telle confiance. Les données et les analyses historiques ne sauraient être considérées comme une indication ou une garantie de toute analyse de rendement ou de prédition future. L'information provenant de MSCI est fournie telle quelle et son utilisateur est responsable du risque entier découlant de tout usage de cette information. MSCI, les sociétés affiliées et les personnes participant ou liées à la collecte, à la saisie ou à l'élaboration de données de MSCI (collectivement, les « parties intéressées de MSCI ») se dégagent expressément de toute responsabilité (y compris, et sans s'y limiter, toute responsabilité sur le plan de l'originalité, de l'exactitude, de l'exhaustivité, de la présentation en temps opportun, de l'absence de contrefaçon, de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier) en ce qui concerne cette information. Sans restreindre la portée de ce qui précède, les parties intéressées de MSCI ne pourront être tenues responsables de quelque dommage que ce soit, direct, indirect, spécial, accessoire, punitif ou consécutif (y compris, et sans s'y limiter, les manques à gagner) qui pourrait en résulter. ([www.msci.com](http://www.msci.com))

Bloomberg<sup>MD</sup> et les indices Bloomberg énumérés ci-après (les « indices ») sont des marques de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL »), l'administrateur de l'indice (collectivement, « Bloomberg »), et sont utilisés sous licence à certaines fins par le placeur de la présente (le « titulaire de licences »).

Les produits financiers nommés dans la présente (les « produits ») ne sont pas parrainés, approuvés, vendus ou recommandés par Bloomberg. Bloomberg ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires ou aux contreparties des produits, ou au grand public quant à l'opportunité d'investir dans des titres ou des marchandises en général ou dans le produit plus précisément. Le seul lien de Bloomberg au titulaire de licences consiste en l'octroi à ce dernier de certaines licences d'utilisation de marques de commerce, de noms commerciaux et de marques de service et des indices, lesquels sont établis, composés et calculés par BISL sans égard au titulaire de licences ou aux produits. Bloomberg n'est pas tenu de prendre en considération les besoins du titulaire de licences ou des propriétaires du produit au moment d'établir, de composer ou de calculer les indices. Bloomberg décline toute responsabilité quant à la

# Fonds d'actions indiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions indiennes de la HSBC)

---

détermination du moment, des prix ou du nombre de produits devant être émis et ils n'y ont participé d'aucune façon. Bloomberg n'a aucune obligation ou responsabilité, y compris, et sans s'y limiter envers les clients des produits, à l'égard de l'administration, de la commercialisation ou de la négociation des produits.

BLOOMBERG NE GARANTIT AUCUNEMENT L'EXACTITUDE ET (OU) LE CALCUL ININTERROMPU DES INDICES NI DE TOUTE DONNÉE INCLUSE DANS CELUI-CI ET NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION. BLOOMBERG NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR LE TITULAIRE DE LICENCE, LE PROPRIÉTAIRE DU PRODUIT OU TOUTE PERSONNE OU PARTIE DE L'UTILISATION DES INDICES OU DE TOUTE DONNÉE LIÉE. BLOOMBERG NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES OU TOUTE DONNÉE LES CONCERNANT. SANS LIMITER LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, BLOOMBERG, SES TITULAIRES DE LICENCES ET LEURS EMPLOYÉS, SOUS-TRAITANTS, MANDATAIRES ET FOURNISSEURS RESPECTIFS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ASSUMER TOUTE RESPONSABILITÉ DE PRÉJUDICES OU DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, CONSÉCUTIFS, ACCESSOIRES, PUNITIFS OU AUTRES, EN LIEN AVEC LE PRODUIT, LES INDICES, LES DONNÉES OU LES VALEURS S'Y RAPPORTANT, QU'IL S'AGISSE D'UNE NÉGLIGENCE OU AUTRE, MÊME SI LA PERSONNE LÉSÉE A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE CES PRÉJUDICES OU DE CES DOMMAGES.

L'indice composé plafonné de rendement total S&P/TSX, l'indice de dividendes composé S&P/TSX (rendement total), l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX (rendement total), l'indice S&P 500 (rendement total), l'indice S&P/IFCI India (rendement total) et l'indice Dow Jones U.S. Select Dividend (rendement total) (net) (les « indices ») sont un produit de S&P Dow Jones Indices LLC ou de ses sociétés affiliées (« SPDJI »), TSX et IFCI, et sont utilisés sous licence par RBC Gestion d'actifs Indigo S&P<sup>MD</sup>, S&P 500<sup>MD</sup>, US 500, The 500, iBoxx<sup>MD</sup>, iTraxx<sup>MD</sup> et CDX<sup>MD</sup> sont des marques de commerce de S&P Global, Inc. ou de ses sociétés affiliées (« S&P »); Dow Jones<sup>MD</sup> est une marque de commerce déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »); TSX Inc. et IFCI Inc. sont des marques déposées de TSX Inc. et de IFCI Inc.; une licence d'utilisation de ces marques de commerce a été accordée par SPDJI et une sous-licence a été accordée à leur égard à certaines fins par RBC Gestion d'actifs Indigo. Il est impossible d'investir directement dans l'indice. Le Fonds conservateur diversifié Indigo RBC, le Fonds conservateur modéré diversifié Indigo RBC, le Fonds équilibré diversifié Indigo RBC, le Fonds de croissance diversifié Indigo RBC, le Fonds de croissance dynamique diversifié Indigo RBC, le Fonds stratégique conservateur Indigo RBC, le Fonds stratégique conservateur modéré Indigo RBC, le Fonds stratégique équilibré Indigo RBC, le Fonds stratégique de croissance Indigo RBC, le Fonds stratégique de croissance dynamique Indigo RBC, le Fonds du marché monétaire en dollars US Indigo RBC, le Fonds équilibré canadien Indigo RBC, le Fonds d'actions Indigo RBC, le Fonds de dividendes Indigo RBC, le Fonds de croissance de sociétés à petite capitalisation Indigo RBC, le Fonds indiciel d'actions américaines Indigo RBC, le Fonds d'actions indiennes Indigo RBC, le Fonds en gestion commune de dividendes canadiens Indigo RBC, le Fonds en gestion commune actions canadiennes Indigo RBC, le Fonds en gestion commune actions de sociétés canadiennes à petite capitalisation Indigo RBC, le Fonds en gestion commune actions américaines Indigo RBC (les « produits ») ne sont pas parrainés, approuvés, vendus ou recommandés par SPDJI, Dow Jones, S&P, une de leurs sociétés affiliées respectives (collectivement, « S&P Dow Jones Indices ») ou TSX et IFCI. S&P Dow Jones Indices ou TSX et IFCI ne font aucune déclaration ni ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires des produits ou au grand public quant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans les produits plus précisément, ou quant à la capacité des indices de suivre le rendement général des marchés. Le rendement passé d'un indice n'est pas une indication ou une garantie des résultats futurs. Le seul lien de S&P Dow Jones Indices, de TSX et de IFCI avec RBC Gestion d'actifs Indigo quant aux indices consiste en l'octroi à ce dernier de certaines licences d'utilisation de marques de commerce, de marques de service et (ou) de noms commerciaux de l'indice de S&P Dow Jones Indices et (ou) ses concédants de licence. Les indices sont établis, composés et calculés par S&P Dow Jones Indices ou TSX et IFCI sans égard à RBC Gestion d'actifs Indigo ou aux produits. S&P Dow Jones Indices, TSX et IFCI ne sont pas tenus de prendre en considération les besoins de RBC Gestion d'actifs Indigo ou des propriétaires des produits au moment d'établir, de composer ou de calculer les indices. S&P Dow Jones Indices, TSX et IFCI n'ont aucune obligation ou responsabilité à l'égard de l'administration, de la commercialisation ou de la négociation des produits. Rien ne garantit que les produits de placement fondés sur les indices pourront suivre leur rendement de façon exacte ou procurer un rendement sur investissement positif. S&P Dow Jones Indices LLC n'est pas un conseiller en placement, un conseiller en opérations sur marchandises, un gestionnaire de fonds marché à terme, un courtier, un fiduciaire, un « promoteur » (selon le sens donné dans la loi intitulée Investment Company Act of 1940, en sa version modifiée), un « expert » au sens de 15 U.S.C., § 77k (a) ou un conseiller en fiscalité. L'ajout d'un titre, d'une marchandise, d'une cryptomonnaie ou de tout autre actif dans un indice ne constitue pas une recommandation de S&P Dow Jones Indices quant à l'achat, à la vente ou à la détention de ce titre, de cette marchandise, de cette cryptomonnaie ou de tout autre actif, ni n'est réputé être un conseil en matière de placements ou d'opérations sur marchandises.

S&P DOW JONES ET SES TIERS CONCÉDANTS DE LICENCE RESPECTIFS NE SAURAIENT GARANTIR LE CARACTÈRE ADÉQUAT, L'EXACTITUDE, LA PRÉSENTATION EN TEMPS OPPORTUN ET (OU) L'EXHAUSTIVITÉ DES INDICES OU DE TOUTE DONNÉE RELATIVE À L'UN OU L'AUTRE DE CEUX-CI OU DE TOUTE COMMUNICATION, NOTAMMENT VERBALE OU ÉCRITE (Y COMPRIS LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES), QUI S'Y RAPPORTÉ. S&P DOW JONES INDICES, TSX ET IFCI NE SAURAIENT ÊTRE TENUS DE VERSER DES DOMMAGES-INTÉRÊTS OU D'ASSUMER UNE QUELCONQUE RESPONSABILITÉ AU TITRE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU TOUT RETARD. S&P DOW JONES INDICES, TSX ET IFCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR RBC GESTION D'ACTIFS INDIGO, LE PROPRIÉTAIRE DES PRODUITS OU TOUTE PERSONNE OU PARTIE DE L'UTILISATION DES INDICES EN CE QUI CONCERNE TOUTE DONNÉE LIÉE. SANS RESTREINDRE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P DOW JONES INDICES OU TSX ET IFCI NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE QUELQUE DOMMAGE QUE CE SOIT, INDIRECT, SPÉCIAL, ACCESSOIRE, PUNITIF OU CONSÉCUTIF, NOTAMMENT DE PERTES DE PROFITS, DE PERTES SUR OPÉRATIONS, DE PERTES DE TEMPS OU DE PERTES DU GOODWILL, MÊME S'ils ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ QUE DE TELS DOMMAGES SURVIENNENT, QUE CE SOIT EN VERTU DE LA RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, DE LA RESPONSABILITÉ DÉLICTUELLE, DE LA RESPONSABILITÉ STRICTE OU AUTREMENT. S&P DOW JONES INDICES N'A PAS RÉVISÉ, PRÉPARÉ ET (OU) CERTIFIÉ, NI N'A LE CONTRÔLE SUR QUELQUE PARTIE DE LA DÉCLARATION D'INSCRIPTION DU PRODUIT DU TITULAIRE DE LICENCES, DU PROSPECTUS OU D'AUTRES DOCUMENTS RELATIFS À L'OFFRE. LES CONCÉDANTS DE LICENCE DE S&P DOW JONES INDICES SONT LES SEULS BÉNÉFICIAIRES DE TOUTE ENTENTE OU DE TOUT ARRANGEMENT CONCLU ENTRE S&P DOW JONES INDICES ET RBC GESTION D'ACTIFS INDIGO.

## **Pour obtenir de plus amples renseignements**

Pour en savoir plus consulter le site [rbcgam.com/documentsreglementaires](http://rbcgam.com/documentsreglementaires).

### **NOTE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs ayant trait au Fonds, notamment sa stratégie, son rendement et sa situation prévus. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont de nature prévisionnelle, qui reposent sur des événements ou des situations futurs ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « anticiper », « souhaiter », « planifier », « croire », « estimer » ou la forme négative de ces termes, ainsi que d'autres mots et expressions analogues. De plus, tout énoncé ayant trait au rendement, aux stratégies, aux perspectives futurs ou aux activités futures éventuelles du Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes et projections actuelles concernant des événements futurs et ils sont de ce fait assujettis notamment à des facteurs de risque, à des incertitudes et à des hypothèses concernant le Fonds et les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie du rendement futur, et les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux qui sont avancés ou sous-entendus dans tout énoncé prospectif formulé par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient donner lieu à ces écarts, y compris, mais non exclusivement, la conjoncture économique ou politique et l'évolution des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, les taux d'intérêt et de change, le marché international des actions et les marchés financiers internationaux, la concurrence que se livrent les entreprises, les changements technologiques, les changements apportés à la réglementation par les gouvernements, des procédures judiciaires ou réglementaires imprévues et des événements catastrophiques.

Nous insistons sur le fait que l'énumération de facteurs importants présentée ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à peser ces facteurs et d'autres facteurs avec attention avant de prendre des décisions concernant vos placements et à ne pas vous fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, vous devez savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de la réception de nouvelles informations, de la survenance d'événements futurs ou pour toute autre raison.

Les énoncés prospectifs n'ont pas pour objet de fournir des conseils précis et ne doivent pas être utilisés en ce sens. Vous ne devriez pas vous appuyer sur cette information ou prendre des mesures sans avoir obtenu auparavant les conseils d'un spécialiste. Veuillez consulter votre conseiller afin de déterminer les stratégies qui conviennent le mieux à votre situation.

Toute reproduction, distribution, transmission ou publication non autorisée sans notre consentement écrit préalable est strictement interdite.